

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14950**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit Economie Gestion Mention Gestion de la production industrielle Spécialité Economie, gestion durable de l'eau et territoires

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                                                         | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'Université Pierre-Mendès-France, Recteur de l'Académie de Grenoble Chancelier des universités |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

341 Aménagement du territoire, urbanisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette formation est destinée à former des professionnels exerçant leur activité dans les domaines de l'hydraulique urbaine et rurale et de l'environnement. Ils aident à concevoir, mettre en oeuvre, entretenir et gérer des ouvrages techniques (génie civil et génie végétal). Disposant de connaissances interdisciplinaires (économie, géographie et sciences de l'eau), ils apportent des réponses approfondies à des problèmes complexes : résolution des conflits d'usage, gestion de l'eau dans une perspective de développement territorial, gestion durable des eaux rurales et urbaines (gestion des eaux usées, contrôle des pollutions, maîtrise des ruissellements, assainissement non collectif...).

Concrètement, ces professionnels sont amenés à :

- participer à l'aménagement d'un bassin versant et à l'entretien des cours d'eau ;
- intervenir sur les problèmes liés aux conflits d'usage, au captage / traitement de l'eau, à la gestion des eaux pluviales ;
- conduire des équipes regroupant différents métiers de l'eau et gérer les conflits éventuels ;
- instruire les dossiers liés à la gestion, au traitement des eaux et à l'aide internationale dans un cadre réglementaire soumis à des évolutions.

Pour faire face aux nouveaux défis qui touchent la gestion de l'eau, la formation vise à dispenser des enseignements qui permettent aux diplômés de :

- maîtriser les différents outils et méthodes d'analyse de l'eau afin d'évaluer les régimes des cours d'eau et de réaliser des bilans de l'eau à l'échelle des bassins ;
- être capable d'assurer la maintenance d'un réseau de distribution et contribuer à l'amélioration de son fonctionnement ;
- connaître et mobiliser pratiquement des outils de nature économique à même d'atténuer la dimension conflictuelle découlant de la concurrence entre usages de la ressource « eau » ;
- assister un maître d'oeuvre dans les différentes étapes du processus de construction, d'entretien et de renouvellement d'ouvrages hydrauliques ;
- connaître l'arsenal législatif et réglementaire ainsi que la structuration professionnelle du secteur de l'eau en France et être capable d'en prévoir l'évolution ;
- connaître les possibilités de financement d'un projet de gestion des eaux et être capable d'en assurer un suivi et une évaluation économique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

**Ces professionnels évoluent :**

- dans des cabinets d'études, entreprises responsables de la distribution et de l'assainissement de l'eau, syndicats de rivières;
- dans des collectivités territoriales, administrations et organismes chargés de la protection de l'environnement;
- dans des agences de l'eau, régies et ONG internationales

Le diplôme vise à former des :

- des assistants d'ingénieur dans les domaines de l'hydraulique urbaine, d'entretien de cours d'eau et de gestion des eaux pluviales et des ruissellements (recrutement : cabinets d'étude, entreprises
- des responsables de la distribution et de l'assainissement de l'eau, syndicats de rivières...)
- des techniciens dans les collectivités territoriales, les administrations, les organismes chargés de la protection de l'environnement...
- des assistants de chargé de mission au sein d'agences de l'eau, des principales régies et d'ONG oeuvrant à l'international (pouvant évoluer vers un poste de chargé d'études économiques).

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

### Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

La formation est constituée de 7 Unités d'Enseignement :

**UE 0 : Mise à niveau** (analyse du cycle de l'eau, hydraulique, économie de l'environnement).

**UE 1 : Connaissance de la ressource « eau »** (9 Crédits ECTS : hydro-morphologie, hydro-écologie, hydro-géologie, lois physiques d'écoulement, captage / potabilisation / réseau de distribution, méthodes d'analyse de l'eau).

**UE 2 : Connaissance de l'environnement institutionnel et du milieu professionnel** (6 Crédits ECTS : L'encadrement juridique du secteur de l'eau en France et en Europe, Sociologie des acteurs de l'eau, Normalisation de l'eau, Le cadre juridique de la solidarité internationale).

**UE 3 : Analyse économique des usages de l'eau** (9 Crédits ECTS : Economie du secteur de l'eau, Développement socioéconomique et tarification de l'eau, Gestion des usages de l'eau et innovations technico-économiques, Les politiques de l'eau au niveau national et international).

**UE 4 : Eau et territoires** (9 Crédits ECTS : Les territoires de l'eau, Gestion intégrée et construction d'ouvrages, Gestion de l'eau et ville durable, Relations internationales et géopolitique de l'eau) ;

**UE 5 : Montage et pilotage de projet** (6 Crédits ECTS : Connaissance et mise en oeuvre des procédures de montage d'un projet, Financement et gestion de projet, Conduite de projet, management d'équipe, évaluation ; Communication, Anglais)

**UE 6 : Projet tuteuré** (9 Crédits ECTS : 125 h)

**UE 7 : Mémoire** (12 Crédits ECTS : Evaluation professionnelle, Mémoire de stage d'une durée de 12 à 16 semaines)

## Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | QUINON | COMPOSITION DES JURYS                                 |
|------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | enseignants-chercheurs ; enseignants ; professionnels |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |                                                       |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | enseignants-chercheurs ; enseignants ; professionnels |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | enseignants-chercheurs ; enseignants ; professionnels |
| Par candidature individuelle                                     | X      | Enseignants-chercheurs-enseignants - professionnels   |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X      | enseignants-chercheurs ; enseignants ; professionnels |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

## ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juin 2012 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 [20090893]

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

### Autres sources d'information :

[http://ese.upmf-grenoble.fr/62263971/0/fiche\\_\\_pagelibre/](http://ese.upmf-grenoble.fr/62263971/0/fiche__pagelibre/)

Site internet de l'autorité délivrant la certification:

### Lieu(x) de certification :

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [Grenoble]

Université Pierre-Mendès-France

151, rue des Universités

38040 Grenoble cedex 9

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Upmf - Pôle universitaire Latour-Maubourg

87, avenue de Romans  
26000 VALENCE

**Historique de la certification :**